



## ADDENDA À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP) ADDENDA 006

Le ministère d’Affaires étrangères, Commerce et Développement (le ministère) modifie par la présente, conformément au présent addenda la demande de proposition pour la fourniture de l’Appui à une police professionnelle et inclusive en Haïti (APPI), ayant le numéro 2020-P-005628-1, en date du 26 juillet 2020 (la DDP). Le présent addenda fait partie du DDP. Le but du présent addenda est de :

1. Fournir des réponses aux questions reçues.

### 1. Questions et réponses

La(les) question(s) suivante(s) ont été reçues, et le ministère répond par la présente comme suit :

#### 1.1 Question No. 01:

- **Question:** Le MAECD peut-il confirmer que les limites de page par projet indiquées pour les exigences 1 et 2 ne font référence qu’à la description narrative du formulaire TECH 4, à l’exclusion de la section d’information sur le projet dans le formulaire TECH 4?
- **Réponse:** Les limites de page pour les exigences 1 et 2 comprennent la section d’information sur le projet dans le formulaire TECH 4.

#### 1.2 Question No. 02:

- **Question:** Comme les soumissionnaires peuvent soumettre des propositions dans l’une ou l’autre des langues officielles, le MAECD envisagera-t-il de modifier les limites de page pour chacune des exigences 1 à 9, et en particulier l’exigence 2 qui est l’une des sections les plus longues, pour les propositions présentées dans Français, afin de tenir compte du fait que Français versions de texte sont généralement plus longues.
- **Réponse:** Les limites de la page restent inchangées. Veuillez-vous référer à la section 2 de l’addenda 005 pour les révisions de certaines limitations de page.

---

**LES AUTRES MODALITÉS DE L’APPEL D’OFFRES DEMEURENT  
INCHANGÉES**